

RÉALISATION DÉFINITIVE DE LA CESSION DE SIN&STES

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE

Après accord de l'Autorité de la concurrence et levée des conditions suspensives, la cession par PRODEF et son co-associé de leur participation dans la société SIN&STES vient d'être réalisée au profit du groupe ELIOR.

La cession a été réalisée pour un prix net de frais et de fiscalité proche de 29 M€, pour la part revenant à PRODEF. Des garanties d'usage ont été accordées. Par ailleurs, un complément de prix limité, lié à certains critères de performances sur les exercices 2010 et 2011, pourrait être perçu, pour un montant maximal de 2 M€.

Cet accord permettra d'assurer un nouveau développement pour SIN&STES et ses 11 000 collaborateurs au sein du groupe ELIOR, un des leaders européens des services de restauration et de facilities management aux entreprises et collectivités.

Au titre de l'exercice 2009, SIN&STES et ses filiales ont réalisé un chiffre d'affaires de 218 M€ et dégagé un résultat opérationnel de 4,5 M€. Le chiffre d'affaires du premier semestre 2010, s'est élevé à 110 M€.

Ainsi qu'annoncé dans le précédent communiqué du 4 mai 2010, une offre publique sera proposée au cours du second semestre 2010. Ses modalités tiendront compte notamment des conditions de réalisation de cette opération et elle sera, le cas échéant, suivie d'un retrait obligatoire.